

Motivations et freins à l'autonomie protéique en élevage de ruminants : entretiens auprès d'éleveurs et conseillers

L. Benadda, F. Bedoin, D. Hardy, V. Urrutia, A.-C. Dockes

Institut de l'Élevage, Agrapole - 23 rue Jean Baldassini - 69364 LYON Cedex 7, lila.benadda@idele.fr

Les éleveurs qui tendent vers l'autonomie alimentaire et protéique sont animés par une recherche de cohérence, d'économie et de résilience. Une enquête auprès d'une cinquantaine d'éleveurs de ruminants et de conseillers de toute la France a permis de mettre en relief les freins et les motivations pour aller vers une plus grande autonomie protéique.

Introduction

La France importe 3,5 millions de tonnes de tourteau de soja pour l'élevage (Pavie, 2022), mais les conditions de production de ce soja font l'objet de nombreuses controverses, notamment environnementales. Les cours élevés des matières premières remettent également en cause l'usage de tourteau. Pour un grand nombre d'éleveurs, comme de conseillers, **s'engager dans une démarche d'amélioration de l'autonomie protéique nécessite des changements de pratiques, une prise de risques et une complexification du système qui peuvent être accueillis difficilement.**

Des enquêtes ont été menées auprès d'**éleveurs et de conseillers, toutes filières confondues**, afin de recueillir les avis et stratégies de chacun concernant l'autonomie protéique et fourragère.

1. La méthode de travail retenue : échantillonnage et entretiens qualitatifs

Au total, 48 entretiens (26 éleveurs et 22 conseillers) ont été conduits par quatre enquêteurs durant l'été 2021 dans le cadre du projet Cap Protéines. Les éleveurs ont été choisis pour refléter une diversité de systèmes ruminants et de contextes agroécologiques. Au final, la répartition géographique des éleveurs enquêtés est la suivante : Bourgogne-Franche Comté (10), Hauts de France (4), Normandie (3), Pays de la Loire (2), Nouvelle-Aquitaine (7). Il a été demandé à chaque éleveur de définir, selon lui, l'autonomie protéique, puis d'estimer le niveau d'autonomie protéique de son élevage (Tableau 1).

TABLEAU 1 : Répartition du nombre d'éleveurs suivant leur niveau d'autonomie protéique estimé sur un total de 25 réponses.

	très basse	assez bas	assez élevé	très élevé
Nombre d'éleveurs	3	7	8	7

Cette répartition n'a pas été utilisée pour faire une typologie. Les 22 conseillers enquêtés travaillaient dans les mêmes régions que celles des éleveurs et avaient divers profils avec des spécialités plutôt alimentation, production laitière, et économie.

2. Résultats

2.1 Les atouts perçus de l'autonomie protéique

Au-delà des intérêts économiques et agronomiques, certains éleveurs parmi ceux qui se considèrent comme autonomes apprécient la sécurité de leur système, à la fois résilient et économe. Un éleveur de vaches charolaises l'exprime ainsi : « *L'autonomie alimentaire passe par des systèmes avec un assolement varié et un système diversifié qui permet d'être plus résilient en cas de coup dur.* »

Produire soi-même l'alimentation du troupeau revient souvent **moins cher que d'acheter des aliments**. Dans une recherche d'autonomie fourragère et protéique, les agriculteurs vont souvent diversifier leur assolement et associer des cultures. Cette diversification apporte des **avantages agronomiques** tels que la

maîtrise du salissement, l'apport d'azote par des légumineuses de la rotation ou la relative sécurisation du rendement.

Pour de nombreux éleveurs, l'autonomie protéique est synonyme d'**autonomie décisionnelle**. « *Plus tu es autonome, plus tu peux décider librement* », apprécie un éleveur ovin. Ceci va de pair avec la **fierté de proposer au consommateur des produits dont la qualité a été suivie** de la semence fourragère jusqu'au lait ou à la viande.

2.2 Des a priori à surmonter

Un élevage peut être à la fois **performant et autonome**. Un éleveur de bovins laitiers de la Manche avec des vaches à 9 000 litres en moyenne témoigne : « *J'ai atteint un bon équilibre de mes rations (...) Par rapport à avant où nous étions en tout maïs, nous avons même plus de lait par vache. Je pense que c'est dû à une meilleure qualité de l'ensilage d'herbe.* »

Si certains pensent qu'il est parfois moins cher d'acheter que de produire soi-même, un éleveur de bovins viande des Deux-Sèvres traduit la pensée de beaucoup d'éleveurs interrogés en affirmant que « *la première économie, c'est la dépense que l'on ne fait pas* ».

Être autonome ne demande **pas forcément plus de travail**. « *Les animaux dehors, c'est moins de seaux d'aliments à porter et moins de paille à étaler* », décrit un éleveur ovin.

2.3 Certains freins ont pu être levés

L'autonomie protéique complexifie les systèmes : il n'y a pas de recette unique pour gagner en autonomie protéique et, de ce fait, les systèmes les plus autonomes combinent souvent plusieurs leviers. **Le manque de références peut rebuter certains éleveurs** mais les éleveurs autonomes ont réussi à surmonter ces potentielles difficultés par la **lecture de la presse agricole, internet, les visites d'essais et surtout les échanges entre éleveurs**. « *Je suis dans un groupe "herbe expert" et on se retrouve, on fait des visites et on va voir les essais des uns et des autres* », explique un éleveur de bovins allaitant. Un éleveur de bovins laitiers des Hauts de France confirme : « *Je me sens plutôt bien informé entre la lecture de magazines, mon groupe GIE et des forums et groupes d'agriculteurs en ligne (...) La relation d'éleveur à éleveur, il n'y a pas mieux* ».

Nos remerciements vont aux éleveurs et aux conseillers enquêtés.

Références Bibliographiques

Pavie J., Rouillé B., Leclerc MC., Hardy D. (2022) : L'autonomie protéique en élevages de ruminants - Dossiers Techniques de l'élevage n°5, Institut de l'Élevage.